

L'agenda de l'été 2024 à Cervières

Du 3 juillet au 1er septembre
Du mercredi au dimanche 15h - 18h

MUSÉE MAISON TRADITIONNELLE
« FAURE-VINCENT DUBOIS »

RDV sur place, rue de la croix de mission.
Tarifs: 5€ ad. / 3€ enf. (8 - 15ans) 4€ gpe (+10 p)
Visites en + sur résa: groupe mini 6 pers
04.92.21.07.59 / 04.92.21.03.25
1992-2022 ♦ 30 ans du musée

Les jeudis 11, 18, 25 juillet & 1er, 8, 22, 29 août
VISITE DÉCOUVERTE DU VILLAGE
ET ÉGLISE SAINT MICHEL (XV^E)
Rdv à 14h30 devant l'église du bas
+ d'infos 04.92.20.29.49 (Service du Patrimoine de Briançon)
Gratuit - Offert par la commune

Juillet & août
DECOUVERTE DU PATRIMOINE MILITAIRE
LE FORT DES AITTES
Visites ponctuelles
& à la demande pour les groupes constitués.
Association des Aittes: 06.65.40.48.80
Cervieres.fr/histoire-et-patrimoine

Juillet & août & septembre
A LA FERME

Fromages de chèvre et de vache
Du dimanche au vendredi (fermé le samedi)
10h-12h 14h30-18h
GAEC DU LASSERON - FERME BRUNET
Hameau des Chalps - VALLÉE DES FONTS

Terrines, saucissons, saucisses, merguez,
oeufs, fromages, cosmétiques au lait de
chèvre, coussins & objets en laine de brebis...
Tous les jours 9h-19h
FERME MAILLET - HAMEAU DU LAUS

Visites de la ferme pédagogique
Réservation de groupe uniquement
Vente de laine locale, oeufs frais
06.75.97.82.77 / 06.95.13.05.07
gaecdesbetesalaine@gmail.com
lamaisondesbetesalaine.com
GAEC DES BÊTES À LAINE - LE CHEF LIEU

Les vendredis
PIZZAS à partir de 18h30 au four communal
(à partir du 19 juillet à confirmer)
Dimanche 11 août
VIDE GRENIER de 9h - 17h
Samedi 28 septembre
Fête de la Saint Michel
Association Cervières Sports et fêtes
07.75.83.92.52
sports.fetes.cervieres@outlook.fr

Lundi 5 août
CONCERT
Ôdette Quartet 20h30 Eglise Saint Michel
Polyphonies vocales
et percussions
Participation libre, conseillé 10€

MAIRIE DE CERVIÈRES
Cervieres Izoard www.cervieres.fr
OFFICE DE TOURISME DES HAUTES VALLÉES
La Grave - La Clarée - l'Izoard
Izoard tourisme www.hautsvallees.com

Du 12 juillet au 17 août Entrée libre
EXPOSITION PHOTO « Réminiscences »
Jeudi, vendredi, samedi 14h-18h
06.98.70.15.14 contact@julienbenard.com
Vendredi 12 juillet à 19h Gratuit
VEILLÉE-REPAS Sur réservation
« A l'écoute de ce bout de monde »
Echanges après un repas tiré du sac
Animé par l'écrivain François BEAUNE
maison-francoise-mames@outlook.fr
Vendredi 26 juillet à 20h30
CONCERT COUNTRY FOLK Duo
« That 's my girls » Sur réservation
Participation au chapeau, conseillé 10€
maison-francoise-mames@outlook.fr
Lundi 5 août Sur réservation
ATELIER VOCAL avec Ôdette Quartet
10h12h /pause pique-nique/ 13h-15h
Ado/adultes, places limitées Tarif:35€
odettequartet@gmail.com 06.75.73.54.04
Jeudi 8 août 19h Sur réservation
CONTE MUSICAL « Un peu de vent dans
les plumes » Compagnie Entre-Deux
Suivi d'un repas tiré du sac
Participation au chapeau, conseillé 10€
maison-francoise-mames@outlook.fr
+ D'INFOS ET DETAILS : WWW.CERVIÈRES.FR

Mercredis 24 juillet & 21 août
14h30- 16h30 salle polyvalente
ATELIERS ARTS PLASTIQUES ENFANTS
Suivi d'un goûter. Places limitées Tarif: 10€
06.45.57.78.43 sam.nicolas05100@gmail.com
Animé par les Artistes de Cervières en partenariat avec
l'Association Cervières Sports

MANIFESTATIONS CYCLISTES
Cols réservés, LE COL D'IZOARD :
Dimanche 7 juillet et jeudi 1er août
Route fermée à partir du Laus de 9h à 12h
Triathlon d'Embrun : jeudi 15 août
Route fermée (sens de montée) de 9h à 14h.
28 juillet : Vélo CÔTÉ ARVIEUX: fermé de 10h à 12h



CERVIÈRES

LE BULLETIN

TRIMESTRIEL - NUMERO 52 - JUIN 2024

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE DE CERVIÈRES
186 RUE DE LA MAIRIE
05100 CERVIÈRES

COMMEMORATION

Le bureau des maires de la Communauté de Communes du Briançonnais a souhaité que la cérémonie commémorative de l'appel du Général De Gaulle du 18 juin 1940 soit chaque année célébrée dans une commune du Briançonnais. Pour amorcer ce nouveau dispositif, c'est Cervières qui a été retenu. De nombreuses personnes : sous-préfète, anciens combattants, Cerveyrains, élus des communes voisines, collégiens ont participé à cet événement qui s'est clôturé par un sympathique temps d'échange autour d'un apéritif.



ELECTIONS LEGISLATIVES



Annoncées par le Président de la République le 9 juin à la suite du résultat des élections Européennes et de la dissolution de l'assemblée nationale, ces élections organisées rapidement auront lieu pour le 1er tour le dimanche 30 juin, et le second tour le dimanche 7 juillet.

Les conditions pour voter à Cervières pour ces législatives anticipées:

• Être inscrit sur la liste électorale de la commune avant le 9 juin 2024

minuit*, et voter personnellement ou donner procuration à quelqu'un de votre choix.

• Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de Cervières mais vous êtes inscrit sur la liste d'une autre commune, vous pourrez y voter personnellement ou donner procuration à une personne de votre choix.

• Vous n'êtes inscrit sur aucune liste électorale au 9 juin minuit, vous ne pourrez pas voter pour les législatives, et toute inscription postérieure à cette date sera retenue pour de prochaines élections (tout en respectant le code électoral).

* Les dispositions de l'article L. 17 du code électoral (limite d'inscription le 6e vendredi précédant le scrutin) sont écartées par l'article 4 du décret n° 2024-527 du 9 juin 2024. Ce décret permet en effet de déroger à des dispositions de niveau législatif pour permettre l'organisation des élections dans les délais prévus par la Constitution (20 à 40 jours).

Ainsi, les listes électorales qui seront utilisées pour l'élection sont celles arrêtées à la date du décret, soit le 9 juin 2024 minuit.

BUREAU DE VOTE DE CERVIÈRES : Mairie / 186 rue de la mairie / Horaires du bureau de vote: 8h -18h.

Le 5 mai, nettoyage annuel des canaux - Matinée clôturée par un apéritif offert par la mairie.
A l'initiative de quelques bénévoles, le pont le l'Alp a été renforcé.



©Julien Benard



©Julien Benard



FOUR COMMUNAL

Le nouveau bureau de l'association Cervières Sports et Fêtes a décidé de s'investir pour faire revivre le four communal et améliorer son aménagement ; notamment son annexe afin de pouvoir y préparer dans de bonnes conditions des plats à enfourner (pizzas, ...).

La municipalité prend en charge le coût des fournitures, les bénévoles de l'association réaliseront les travaux d'aménagement.

MOBILITE



REZO POUCE

Impulsé par le Département des Hautes-Alpes, REZO POUCE est un réseau d'autostop organisé, des points d'arrêt marqués par un panneau (photo ci-contre) seront installés dans toutes les communes. A la fois les conducteurs et voyageurs pourront s'inscrire sur la plateforme dédiée, les chauffeurs pourront apposer un autocollant sur leur véhicule.

Ce dispositif vient en complément de la solution de covoiturage déjà en place « Mobicoop » en partenariat avec la CCB.

Téléchargez l'application mobile mobicoop ou rdv sur le site internet mobicoop.fr et rezopouce.fr

L'arrêt « officiel » à Cervières se trouve au chef lieu au bout du parking du 4 septembre 1944



STATIONNEMENT VELO

La CCB lance également l'installation d'arceaux de stationnement pour vélos sur tout son territoire. A Cervières, 3 dispositifs sont prévus:

Un devant la mairie (modèle ci-contre), un sur le parking du foyer de ski de fond (côté toilettes publiques) et un au Laus proche de la cabane de ski de fond.

RAPPEL : L'APPLICATION POUR L'ACTUALITE DE CERVIERES (gratuit)

l'Association des Maires Ruraux de France propose aux communes un service de création et d'assistance de sites internet et une application : **Campagnol**

Pour être informé dès qu'une actualité ou un évènement dans l'agenda est publié par la commune, téléchargez l'application! Via « Apple Store » ou « Google Play » ou scannez le QR code ci-contre



TRAVAUX



BLETONNET

Les dégâts sur le chemin du Blétonnet occasionnés par les intempéries du 1er décembre 2023 se sont accentués avec les violents orages de ce printemps et la fonte des neiges. Les travaux de remise en état seront engagés prochainement, sans attendre l'accord de financement promis par les services de l'état au titre de l'arrêté de catastrophe naturelle.

CHAPELLE DU BOURGET

La première réunion de chantier a eu lieu le 10 juin avec tous les intervenants concernés, les travaux vont bientôt débuter.

La collecte de dons a bien avancé! Actuellement 13365€ ont été récoltés sur les 15000€ attendus.

Vous pouvez encore faire un don:
(Patrimoine religieux: 75 % déductible des impôts dans la limite de 1 000 €)

CERVIERES - Hautes-Alpes

Montant des dons

13 365 €

Montant à atteindre

15 000 €



Donateurs 38

jours restants 1 083

BIVOUAC, CHIENS ET DRONES, les règles évoluent

Dans le parc Naturel Régional du Queyras, afin de permettre un meilleur partage des espaces naturels et faciliter la connaissance et la réglementation par les usagers, des arrêtés ont été pris par les communes, concernant les règles du bivouac, la circulation des animaux domestiques et l'utilisation des drones. La commune de Cervières dans un but d'uniformisation de la réglementation sur le territoire va prendre également ces arrêtés. Retrouvez d'ores et déjà ceux du Queyras et de nombreuses autres informations via les QR codes ci-dessous

ou www.pnr-queyras.fr

BIVOUAC

ANIMAUX

DRONES



ROCHEBRUNE - Afin de préciser les règles d'accès au massif du Rochebrune



une réunion, organisée par le Parc du Queyras, s'est tenue le 20 juin en présence de représentants du RTM, du PGHM et de la préfecture. Les techniciens du RTM considèrent qu'à priori le risque d'éboulements majeurs a significativement diminué. Dès que cette position sera confirmée après de nouvelles observations, l'arrêté d'interdiction d'accès sera retiré. Il a été cependant rappelé que l'accès au sommet présente des risques inhérents à la haute montagne et que bien qu'ils soient moindres sur les chemins de randonnées ils ne peuvent jamais être totalement exclus.

RECHERCHE DE PHOTOS

Pour les 80 ans du 4 septembre 1944 à Cervières, il est envisagé de faire une exposition de photos de l'incendie des villages. La mairie est à la recherche de photos de l'époque relatant les faits pour un prêt et numérisation pour l'exposition. ON COMPTE SUR VOUS ! Merci



LE REFUGE DES FONTS a de nouveaux gestionnaires depuis le 10 juin.

Alix et Julien reprennent la suite du taulier Gilbert Faure!

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Voici toutes les coordonnées pour réserver:

04 92 21 32 82 (inchangé)

contact@refugedesfonds.com

www.refugedesfonds.com

[Refuge des Fonts de Cervières](#)

Retrouvez toutes les informations de la commune: Cervieres.fr

Rejoignez-nous sur notre page facebook [J'aime](#)

Cervieres Izoard

Dépôt Légal en Sous-préfecture n° 2009-01-2
Directeur de publication: Jean-Franck VIOUJAS
Réalisation : L. GUILLAUD / J-F VIOUJAS
Impression : Mairie de Cervières

